

Délibération

Du Comité Syndical

du 25 septembre 2019

RAPPORTEUR: Emmanuel AGIUS, Président

TITRE: CANAUX DU CALAISIS - Entretien - Partenariat 2019

Mesdames, Messieurs,

Le SyMPaC est depuis 2007 le maître d'ouvrage référent pour le portage financier de l'entretien des canaux du Calaisis avec pour opérateur l'Association des Pêcheurs du Calaisis.

Afin d'assurer la poursuite de l'entretien des surfaces d'eau au travers d'une action menée par l'Association des Pêcheurs du Calaisis, le syndicat peut à nouveau compter sur une aide de l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un conventionnement acté sur 3 années (2017, 2018 et 2019).

Pour rappel:

- Les travaux d'entretien ont vocation à débuter en mai lorsque la végétation fera son apparition jusque fin octobre ;
- Un suivi sera toujours mis en place durant cet exercice avec des élus référents à la fois par commune et EPCI;
- La répartition du financement s'appuie sur le linéaire et une moyenne des temps d'intervention constatés sur les exercices précédents ;

En conséquence, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir émettre un avis favorable sur les intentions suivantes :

- valider le plan de financement prévisionnel ci-joint qui fixe pour 2019 la répartition des contributions entre les divers acteurs ;
- autoriser le Président à :
 - o solliciter les financements des partenaires et notamment l'Agence de l'Eau;
 - signer toutes les conventions et pièces nécessaires pour formaliser les habilitations et partenariats avec chacun des acteurs concernés ;
 - O verser la subvention à l'Association des Pêcheurs du Calaisis sous réserve des conditions exposées dans la convention.

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

ILe Président,

ILE

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS

Emmanue

ADOPTE A L'UNANIMITE



COMITE SYNDICAL DU 25 SEPTEMBRE 2019

Le vingt-cinq septembre de l'an deux mille dix-neuf, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le treize septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS.

Etaient présents:

Mmes Malika BOUAZZI, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, MM. Emmanuel AGIUS, Gérard CLAIS, Michel HAMY, Francis LECOCQ, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Pascal PESTRE, Philippe VERON (Grand Calais Terres & Mers);

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Yves ENGRAND, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Thierry POUSSIERE, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (Communauté de Communes de la Région d'Audruicg);

Mme Brigitte HAVART, MM. Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Pierre PREVOST, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient excusés:

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr VERON), Guy BEGUE (pouvoir Mr HAMY), Pierre-Henri DUMONT, Gérard GRENAT (pouvoir Mme HEUX), Fabrice MARTIN, Philippe MIGNONET, Henri-Christian SEREDNICKI (pouvoir Mr LEGRAND) (Grand Calais Terres & Mers);

Mmes Clotilde BEAUFILS, Béatrice BOULANGER, MM. Jean-André DELACRE (pouvoir Mr ENGRAND), Daniel PIQUET (pouvoir Mr WAY), Julien RENAULT (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq);

MM. Eric BUY, Bruno DEMILLY (pouvoir Mr VERMERSCH), François LE GALL (pouvoir Mr LOQUET), Marc MEDINE (pouvoir Mr KIDAD), Antoine PERALDI (Communauté de Communes Pays d'Opale).



ENTRETIEN DES CANAUX DU CALAISIS

		PLAN DE	PLAN DE FINANCEMENT 2019	ENT 2019	
SyMPac	DELIBER	SATION DU	DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 20/06/2019	JICAL du 20	0/06/2019
	Main d'œuvre				45430,00 €
DEPENSES PREVISIONNELLES	Equipement Administratio		matériel, consommables	mmables	13310,00 €
	u		gestion, assurances	nces	9944,00 €
	TOTAL		Dépenses prévisionnelles	risionnelles	68 684.00 €
RECETTE AGENCE DE L'EAU	LINEAIRE	42,82 Km	TAUX :50 % 600€/an/km	600€/an/km	-12 840.00 €
QUOTE-PART ASSOCIATION					-5 865.00 €
REPARTITION DU SOLDE ENTRE I	RE LES COLLECTIVITES	LIVITES			49 979,00 €
CRITERE MIXTE LINEAIRE - HORAIRE		LINEAIRE(20) HORAIRE(80)	HORAIRE(80)	AGREGE	APPLICATION
CALAIS					
COULOGNE		į			
LES ATTAQUES	- Grand Calais	8%	36,55%	44,55%	22 265,64 €
HAMES BOUCRES					
CCRA	CCRA	8,40%	3,60%	12,00%	5 997.48 €
ARDRES					
BALINGHEM		2000		9	ACC CONTRACTOR CONTRACTOR STOCKED
BREMES	ב ב	3,60%	39,85%	43,45%	21 715,88 €
GUINES					
		20,00%	80,00%	100,00%	49 979,00 €
77709					

Visé pour être annexé a la délibération du Comité Syndical du 25 septembre 2019 Le Président du SYMPPG

Emmanuel AGIUS